FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — n° 630
Moto-Club — Association Moto Club de Macon
N° d'affiliation — 0535
Date — 20 mai 2018
Lieu — MACON SANCE 71000
Organisateur technique - BAUDRAS JF
E-mail — jean-francois.baudras@orange.fr
Téléphone — 06 82 04 55 46

CDF NATIONAL MX1 / MX2 / 125cc

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Arnaud BENNER	Licence : 139469
Délégué FFM (Président du Jury)	Patrice BRACHET	Licence : 049588
Membre du Jury	Thierry FAVRE	Licence : ~~003385~~ 128858
Membre du Jury	Didier BARNAY	Licence : 179273
Commissaire technique responsable	Julio LOPES	Licence : 083694
Responsable du chronométrage	Danièle FABIEN	Licence :
Responsable parc coureur	Philippe HOUPERT	Licence : 179273

Article 3 Catégories & Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

☑ **National MX1***
- Age ---------- 15 ans minimum
- Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------- Classes 3 & 4
- Plaques -------- Numéro noir sur fond blanc

☐ **National MX2**
- Age ---------- 13 ans minimum en 125cc 2T
  15 ans minimum en 250cc 4T
- Licences -------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------- Classe 2
- Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

☐ **National 125**
- Age ---------- 18 ans minimum
- Licences ------- NCO / Inter / NJ / LUE
- Cylindrée ------ 125cc 2T
- Plaques -------- Numéro blanc sur fond noir

** Les pilotes devront opter pour une classe lors de la première épreuve de classement et n'auront plus la possibilité d'en changer dans la suite du Championnat.*

En cas de changement de machine entre les manches, le pilote devra repartir avec une machine de la même classe que celle choisie à la manche précédente.

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros, augmentée des primes ci-dessous :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	110 €	6ème	60 €	11ème	27 €	16ème	15 €
2ème	100 €	7ème	50 €	12ème	25 €	17ème	12 €
3ème	90 €	8ème	42 €	13ème	23 €	18ème	10 €
4ème	80 €	9ème	36 €	14ème	20 €	19ème	7 €
5ème	70 €	10ème	30 €	15ème	18 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... Jean ADAD
Nombre de secouristes 10
Hôpital le plus proche ..... MACON
Nombre d'ambulance(s) 1
Temps de trajet (en min) ..... 5 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site ..... La Grisière
Adresse ..... Route de la Grisière 71000 MACON

Capacité Moto :
Pendant les essais : 48
En manche : 40

Caractéristiques :
Longueur du circuit ..... 1750 m
Largeur minimum de la piste ..... 6 m
Largeur de la grille ..... 80 m
Longueur de la ligne droite de départ ..... 90 m
Nombre d'OCP* 15
Officiels Commissaires de Piste

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 16/1/2018	Date : 16/02/18	Date : 01/03/2018
Association Moto-club de Mâcon Route de la Grisière 71000 MACON Tél. 06 82 04 55 46	LIGUE MOTO BOURGOGNE FRANCHE COMTE 2.0. Visa 07/2018	Numéro : 18/0190 FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

PROGRAMME DU 20 MAI 2018 MACON

Les horaires peuvent être modifiés en accord avec le Délégué du Championnat

POUR 40 PILOTES

La veille de l'épreuve :
15h à 20h00 - Contrôles Administratif et Technique

8h		Briefing des pilotes CDF National MX1		
8h30	8h55	125 Chp Bourgogne	Essai 10 min + 15 min chrono	25 min
9h00	9h20	Essais libres CDF National MX1		20 min
9h30	9h55	85 Espoirs Chp Bourgogne	Essai 10 min + 15 min chrono	25 min
		ENTRACTE		
10h20	10h35	EDUCATIF	Essai libre	10 min
10h40	10h45	Tests de départs CDF National MX1		5 min
10h50	11h10	Essais chronos CDF National MX1		20 min
11h20	11h30	EDUCATIF	Essai chrono	10 min
		REPAS		
14h00		Chp de France MX1	H-10 Tour de reconnaissance	
14h10	-	1ère manche Chp France MX1		25 min + 1T
14h45	-	1ère manche 85 Espoirs Chp Bourgogne		15 min + 1T
15h05	-	EDUCATIF		12 min + 1T
		ENTRACTE		
15h30	-	1ère manche 125 Chp Bourgogne		20 min + 1T
		ENTRACTE		
16h00		Chp de France MX1	H-10 Tour de reconnaissance	
16h10		2ème manche Chp de France MX1		25 min + 1T
16h40		Remise des récompenses Chp de France MX1		
17h00	-	2ème manche 85 Espoirs Chp Bourgogne		15 min + 1T
17h25	-	2ème manche 125 Chp Bourgogne		20 min + 1T
17h55	-	EDUCATIF		12 min + 1T
		Remise des récompenses		

PROGRAMME DU 20 MAI 2018 MACON

Les horaires peuvent être modifiés en accord avec le Délégué du Championnat

La veille de l'épreuve :
15h à 20h00 - Contrôles Administratif et Technique

8h		Briefing des pilotes CDF National MX1	
8h15	8h40	125 Chp Bourgogne Essai 10 min + 15 min chrono	25 min
8h45	9h05	Essais libres CDF National MX1 Groupe A	20 min
9h10	9h30	Essais libres CDF National MX1 Groupe B	20 min
9h35	10h00	85 Espoirs Chp Bourgogne Essai 10 min + 15 min chrono	25 min
		ENTRACTE	
10h15	10h25	EDUCATIF Essai libre	10 min
10h35	10h40	Tests de départs CDF National MX1 Groupe A	5 min
10h40	11h00	Essais chronos CDF National MX1 Groupe A	20 min
11h05	11h10	Tests de départs CDF National MX1 Groupe B	5 min
11h10	11h30	Essais chronos CDF National MX1 Groupe B	20 min
11h40	11h50	EDUCATIF Essai chrono	10 min
		REPAS	
14h00		Chp de France MX1 H-10 Tour de reconnaissance	
14h10	-	1ère manche Chp France MX1	25 min + 1T
14h45	-	1ère manche 85 Espoirs Chp Bourgogne	15 min + 1T
15h05	-	EDUCATIF	12 min + 1T
		ENTRACTE	
15h30	-	1ère manche 125 Chp Bourgogne	20 min + 1T
		ENTRACTE	
16h00		Chp de France MX1 H-10 Tour de reconnaissance	
16h10		2ème manche Chp de France MX1	25 min + 1T
16h40		Remise des récompenses Chp de France MX1	
17h00	-	2ème manche 85 Espoirs Chp Bourgogne	15 min + 1T
17h25	-	2ème manche 125 Chp Bourgogne	20 min + 1T
17h55	-	EDUCATIF	12 min + 1T
		Remise des récompenses	